



ORDRE DU JOUR

Séance extraordinaire du conseil
tenue le lundi 17 décembre 2018, à
20 h 00, à l'hôtel de ville

Les points à l'ordre du jour sont les suivants :

- * 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- * 2.0 Période de questions
- * 3.0 Approbation des prévisions budgétaires pour l'année 2019
- * 4.0 Approbation du programme triennal des dépenses en immobilisations 2019, 2020 et 2021

Préparé par : David Cousineau, Llb, MBA
Greffier et secrétaire-trésorier adjoint

Le 5 décembre 2018